

Projet Genèse
Mémoire concernant le projet de loi 70
soumis à la Commission sur l'économie et le travail
10 février 2016

| | |
|---|-------|
| Table des matières | |
| Présentation de Projet Genèse | pg 2 |
| Arguments généraux contre le Workfare | pg 3 |
| Arguments spécifiques au projet de loi 70 | pg 7 |
| Impacts potentiels du projet de loi 70 | pg 10 |
| Solutions à la pauvreté et au chômage | pg 12 |
| Conclusion | pg 16 |

Présentation du Projet Genèse

Projet Genèse est un organisme communautaire fondé en 1977 pour lutter contre la pauvreté. Nous sommes situés au cœur du quartier Côte-des-Neiges, à Montréal, un quartier où plus de 60% de la population est composée d'immigrants ou de résidents non-permanents et où près de 40% de la population vit sous le seuil de pauvreté¹.

Projet Genèse dessert des individus provenant de tous les quartiers montréalais dans son centre de services individuels gratuits et sans rendez-vous. Nous donnons de l'information sur le droit au logement, les pensions de vieillesse, l'aide sociale, les allocations familiales et d'autres programmes gouvernementaux, à des personnes souvent à faible revenu. L'an passé, nous avons fait plus de 9 000 interventions.

Les revenus n'ont pas évolué au même rythme que les loyers, la nourriture et les autres biens courants. Dans notre travail de première ligne, nous sommes témoins de l'appauvrissement de la population montréalaise et de la difficulté croissante d'avoir accès à des prestations des différents paliers de gouvernement. Par exemple, chaque semaine, nous faisons en moyenne 7 interventions reliées à une éviction, et un nombre croissant de nos membres a de la misère à payer des tickets d'autobus ou une facture de téléphone.

Projet Genèse réalise aussi un travail collectif grâce à l'implication de personnes ayant une expérience de la pauvreté dans nos comités de résidents. Avec elles, nous cherchons des solutions durables et à long terme au problème structurel qu'est la pauvreté endémique. Ce mémoire a été écrit à la suite de consultations et de groupes de discussion avec les membres du Comité Anti-Pauvreté et du sous-comité d'action sur l'aide sociale de Projet Genèse, et plusieurs dizaines d'entrevues avec des individus qui se battent quotidiennement pour se sortir de la pauvreté. Il est aussi basé sur notre expérience terrain car nous avons réalisé l'an dernier seulement 2 248 interventions concernant l'aide sociale. Le ton de ce mémoire reflète la variété de ces points de vue et nous espérons pouvoir transmettre l'expérience directe des personnes qui y ont contribué.

Je souffre physiquement et j'ai du mal à marcher. Quand je ne suis pas stressé, ça va, mais je suis souvent stressé par les factures à payer ou l'épicerie, car je n'ai pas assez d'argent. Le gas coûte cher, les légumes aussi. La facture de téléphone et le loyer sont durs à payer. L'aide sociale, c'est tellement peu que c'est impossible de boucler le mois, encore moins de rester en santé. Il faut porter les mêmes vêtements pendant des années, parce qu'on n'a pas d'argent pour en changer.

*Radhini T**

Je vivais dans un 3 ½ sur Bedford et j'avais à peine de quoi payer le loyer, mais pas assez pour l'hydro ou l'épicerie. Manger de la nourriture pour chat, ce n'est pas dégoûtant, c'est accepter le sort d'être pauvre. L'aide sociale ne me donnait pas une cenne de plus. Je n'avais même pas d'argent pour acheter de la lessive. Je n'avais pas le choix de manger de la nourriture pour chat. J'ai touché le fond.

Merle R.

¹ Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges. *Portrait Statistique de Côte-des-Neiges* (Montréal : 2006) 3-32.

*Les noms des personnes qui ont fourni des témoignages indiqués par un astérisque ont été changés pour respecter leur anonymat dans un contexte où vivre sur l'aide sociale, c'est être stigmatisé.

Deuxième partie: Arguments généraux contre le Workfare (Article 83.10 du projet de loi 70)

Nous sommes catégoriquement opposés à toute coupure à la prestation d'aide sociale. Couper même un seul dollar, c'est trop. Le montant actuel des prestations de 623\$ par mois pour une personne seule considérée apte au travail permet de couvrir moins de la moitié des besoins de base². Adopter une loi qui s'attaquerait davantage aux droits économiques et sociaux serait un manquement grave aux responsabilités du gouvernement du Québec de permettre la réalisation progressive des droits humains dans la province.

De plus, des mesures obligatoires pour les prestataires d'aide sociale ont déjà été essayées sans succès au Québec. Pourquoi cela marcherait maintenant? Ce type de politiques est basé sur la fausse prémisse selon laquelle le chômage c'est un échec de l'individu, alors qu'il s'agit d'un problème structurel. Les politiques de Workfare sont basées sur l'idée que les prestataires d'aide sociale ne désirent pas travailler ou se former, alors qu'un tiers des adultes prestataires participent déjà volontairement à des mesures d'employabilité. En fait, **on entend fréquemment des prestataires se plaindre qu'ils ne sont pas en mesure d'accéder à de telles mesures.**

Le Graphique 1 montre l'évolution du taux d'aide sociale et du taux de chômage au Québec entre 1994 et 2014³. Il y a une corrélation claire et évidente entre ces deux taux. Quand il n'y a pas assez d'emploi, les gens sont au chômage. Selon Statistique Canada, en 2013, il y avait 43 500 emplois vacants contre 332 900 personnes sans emploi au Québec⁴. En d'autres mots, **il y a près de 8 personnes sans emploi pour chaque poste qui s'ouvre**, et cette statistique n'inclut pas les gens qui ont abandonné la recherche d'emploi. Le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale – un organe du gouvernement lui-même – est catégorique à ce sujet : *“le principal déterminant de l'intégration en emploi est sans conteste l'état du marché du travail, et non la seule volonté des personnes”*⁵.

J'ai travaillé pendant des années comme ouvrier non spécialisé dans différentes compagnies. Parfois, les employeurs nous traitaient comme des chiens. Parfois, il fallait donner de l'argent au contremaître pour qu'il te réengage la semaine suivante. Si tu ne le faisais pas, ils te criaient après et te menaçaient.

Maintenant, à mon âge, on ne veut plus m'engager. Quand je vais dans ces compagnies pour demander le formulaire pour postuler, on me regarde, et on me dit qu'on n'a pas de job pour moi. J'ai dû aller sur l'assurance emploi, et ensuite je me suis retrouvé sur l'aide sociale. C'est vraiment dur maintenant pour les 55 ans et plus.

Radhini T. *

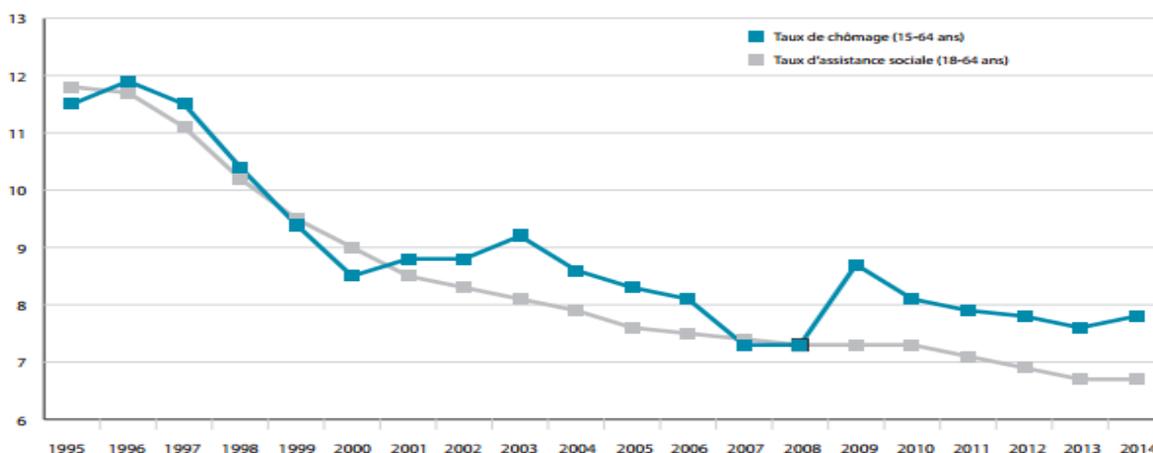
² Le panier de consommation était autour de 1450\$ en 2015 pour une ville de la taille de Montréal.

³ Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CCLP), *Avis : L'emploi pour lutter contre la pauvreté, les défis à relever*, (Québec : 2015) Graphique 1.

⁴ Statistique Canada, *Statistiques sur les postes vacants, ratio chômeurs-postes vacants selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), la province et la territoire, Tableau CANSIM 284-0004.*

⁵ CCLP, *Avis*, 18.

Graphique 1 Évolution du taux de chômage et du taux d'assistance sociale, 1995-2014²³



Albert Einstein disait que la folie, c'est de "faire la même chose encore et encore et espérer obtenir des résultats différents." Québec a déjà tenté à plusieurs reprises et sans succès d'implanter des mesures obligatoires pour les personnes assistées sociales. En 1994, le ministère de la Sécurité du revenu faisait l'évaluation suivante:

- Seulement un faible 15 % des participants des programmes de formation étaient en emploi 7 mois après la fin de leur programme, contre 6% à 11% des prestataires qui avaient refusé d'y participer.
- Les prestataires qui ont refusé de participer à des programmes obligatoires de formation ont quitté l'aide sociale plus vite que les personnes qui y ont participé.
- Les personnes qui n'ont pas trouvé d'emploi à la suite de leur participation à un programme étaient démoralisées, avaient une faible estime d'elles-mêmes et se sentaient résignées à demeurer sur l'aide sociale⁶.

Cette évaluation va dans le même sens que les impressions des membres de Projet Genèse qui ont participé dans les programmes EXTRA et PAIE.

- "Aucun de ces programmes ne mène à un emploi. Je connais seulement une personne qui a trouvé un emploi après sa participation, et c'était grâce à ses contacts, pas grâce au programme."
- "À la fin des programmes, le gouvernement n'a pas fait de suivi ou procuré de soutien. Par exemple, aucune aide au transport si on a réussi à trouver un emploi éloigné de son domicile."
- "La participation à ces programmes ne contribue pas à enrichir l'expérience qu'on peut présenter dans son CV. Impossible d'inscrire ça dans son CV sans que cela ait l'air de ce que c'est: de l'esclavage."
- "L'expérience te motive, mais finalement, comme cela ne débouche sur rien, tu retombes encore plus bas."

⁶ Céline Sylvestre, *Synthèse des résultats des études d'évaluation en matière de développement de l'employabilité et d'intégration en emploi – études de la sécurité du revenu*, (Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Ministère de la Sécurité du revenu, 1994) 16-23.

- “On connaît du monde qui se sont retrouvés à la rue parce que leur chèque d’aide sociale a été coupé parce qu’ils ne pouvaient pas participer au Programme Extra.”

Les programmes québécois de workfare ne sont pas les seuls à présenter ces défauts. **L’Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) a fait une étude comparative des politiques de workfare dans plusieurs pays membres. Ils ont constaté que l’approche du “travail à tout prix” selon laquelle des prestataires d’aide sociale sont obligés de trouver et d’accepter rapidement du travail, quel que soit leur expérience ou leur formation, ne réduit aucunement leur pauvreté, car ces personnes sortent de l’assistance sociale seulement pour se retrouver dans des emplois mal payés et précaires.** Les plus grands impacts de ce type de programmes ont été de décourager des personnes de faire une demande d’assistance et ont permis au gouvernement de réduire ou annuler l’aide fournie aux personnes et aux familles qui vivent dans la pauvreté.⁷

Le retour de mesures d’emploi obligatoires doit être considéré dans le contexte de difficultés croissantes d’accessibilité aux prestations d’aide sociale au Québec. Depuis la réforme de l’aide sociale de 2007, nous avons vu plusieurs changements qui constituent des obstacles à l’accès à l’aide sociale:

- La réduction du montant d’avoirs liquides permis lors de la demande d’aide sociale.
- La suppression de la rencontre initiale avec un agent d’aide sociale et le fait que tous les appels des prestataires et demandeurs soient maintenant redirigés vers le Centre de communication avec la clientèle où le personnel n’a aucun pouvoir décisionnel dans le dossier de la personne.
- Le fait que les Centres locaux d’emploi demandent de plus en plus de documents aux demandeurs d’aide sociale, tels que des lettres expliquant comment ils ont pu survivre avant leur demande, ou des lettres d’amis, de membres de la famille ou de la communauté religieuse qui les ont soutenu financièrement. Si la personne n’est pas en mesure de fournir cette documentation, elle se verra refuser l’aide de dernier recours.

Je suis passée par plusieurs programmes d’employabilité. Ils disent qu’ils vont nous aider à trouver du travail. Finalement, c’est de l’aide pour le CV; ça ne m’a pas été utile, j’avais déjà un bon CV. Après, ils nous ont donné un annuaire téléphonique, et envoyé faire des téléphones à des employeurs pour des candidatures spontanées.

Ce n’est pas ce que j’appelle une formation!

S’ils ont l’intention d’offrir de la vraie formation, tant mieux, mais ça ne devrait pas être obligatoire, mais volontaire. Les gens vont à l’aide sociale parce qu’ils ne trouvent pas de job. Les pousser dans un moment si délicat dans leur vie va seulement les faire se sentir plus mal. Après ça, c’est foutu!

Lynne M.

⁷ OECD Employment Outlook, *Labour Market Programmes and Activation Strategies: Evaluating the Impacts*. (Politiques actives du marché du travail et stratégies d’activation) (2005) 174-194.

De plus, le gouvernement a opéré plusieurs coupes au système d'aide sociale au cours des 4 dernières années, dont des coupes affectant des programmes visant spécifiquement à aider les prestataires à retourner sur le marché de l'emploi.

En 2012:

- Les couples avec enfants de moins de 5 ans ne sont plus reconnus comme ayant une contrainte temporaire à l'emploi. Ils perdent 132\$ par mois, soit l'équivalent de 12% de leurs prestations d'aide sociale.
- L'âge pour se qualifier pour des "contraintes temporaires à l'emploi" (sans justification médicale) passe de 55 à 58 ans; pour les individus concernés, il s'agit d'une perte de revenu de 132\$ par mois pour une personne seule, soit 17.5% de leurs prestations. Pour un couple âgé entre 55 et 58 ans, il s'agit d'une perte de 227\$ par mois, l'équivalent de 19% de leurs prestations.

En 2014:

- Le Supplement de retour au travail a été aboli (qui fournissait 500\$ aux prestataires qui trouvaient de l'emploi pour faire face aux dépenses)
- Le PAAS Action a subi des réductions de budget (il s'agit d'un programme pour les personnes plus éloignées du marché de l'emploi)
- Alternative Jeunesse, qui offrait des programmes volontaires aux moins de 25 ans, a été aboli.

En 2015:

- Une déduction de 125\$ a été introduite pour les prestataires qui ont un 2e colocataire non inscrit au bail, et 125\$ pour chaque colocataire additionnel.
- Les critères de résidence ont été resserrés; Québec a maintenant les critères les plus sévères de toutes les provinces canadiennes. Les prestataires perdent leur résidence après une absence de plus de 7 jours consécutifs dans le même mois.
- Les prestataires d'aide sociale qui sont en centre de thérapie longue durée pour traiter leur dépendance perdent leurs prestations et se retrouvent avec une allocation de 200 \$ par mois.
- Il n'y a plus aucune clémence pour les travailleurs à l'aide sociale qui n'ont pas déclaré adéquatement leurs revenus de travail; ceux-ci vont se retrouver avec des dettes plus lourdes envers le ministère.

L'aide sociale m'a coupé de 125\$ car je vis avec mes deux enfants adultes. C'était déjà difficile de payer les factures, ça va l'être davantage!

Mes enfants ont 24 et 23 ans. Nous avons tous du mal à trouver un emploi. Ma fille vient d'obtenir un diplôme d'ingénieur du son, mais ne trouve pas de job dans son domaine, elle travaille à temps partiel dans un café. Mon fils commence un cours de maths afin de pouvoir rentrer en physiothérapie. Il travaille à temps partiel dans un hôtel. Comment voulez vous qu'on s'en sorte? Je pensais que le gouvernement nous aiderait à atteindre nos objectifs, mais c'est difficile d'être une famille heureuse et prospère dans cette situation. Le gouvernement a coupé mon chèque d'aide sociale parce que j'essaye d'aider mes enfants à réussir.

Rosario T.

Dans le contexte de coupures répétées dans le système d'aide sociale, nous voyons le projet de loi 70 pour ce qu'il est, un stratagème pour décourager les gens d'appliquer sur l'aide sociale et pour économiser de l'argent sur le dos des plus pauvres en inventant de nouvelles raisons pour diminuer leurs chèques de prestations.

Troisième partie : Arguments spécifiques au projet de loi 70

Critique 1 : Manque de transparence du projet de loi

Article 83.1. Malgré les affirmations répétées de l'ancien ministre Sam Hamad, nulle part dans le projet de loi 70 il n'est précisé qu'Objectif Emploi ne s'appliquerait qu'aux personnes déposant une première demande d'aide sociale. Si telle est l'intention du projet de loi, pourquoi n'est ce pas indiqué clairement à l'article 83.1? Les projet de loi tel qu'il est écrit ouvre la porte à étendre Objectif Emploi à l'ensemble des demandeurs ou des prestataires d'aide sociale, incluant beaucoup de travailleurs précaires qui dépendent de l'aide sociale quand ils ne trouvent pas d'emploi ou quand leurs prestations d'assurance emploi arrivent à échéance.

Critique 2: Le projet de loi donne trop de pouvoir au Ministre

Articles 83.5 et 133.1 Tous les aspects cruciaux du programme seront déterminés dans un règlement qui sera présenté ultérieurement par décret ministériel:

- Qui sera obligé de participer au programme
- Quelle sera l'allocation pour les participants
- Quelle pourrait être la coupure au chèque de base pour les personnes qui ne participeraient pas
- À quoi le programme va ressembler concrètement

Le processus d'adoption d'un règlement n'est pas aussi transparent et démocratique que celui d'un projet de loi. De plus, il est toujours possible d'introduire des changements drastiques par voie de règlement, des changements qui pourraient avoir des conséquences dramatiques sur les prestataires. C'est particulièrement inquiétant puisque le programme va durer 12 ou 24 mois.

Les formations auxquelles on nous donne accès ne sont pas suffisantes pour trouver du travail. J'ai suivi une formation pendant presque un an pour devenir administratrice de base de données. Après, je n'ai trouvé qu'un emploi de vendeuse dans un magasin d'électronique. Emploi Québec devait m'aider à trouver un stage; finalement j'ai dû le trouver moi-même, sinon, je n'avais pas de diplôme.

J'ai redemandé de l'aide à Emploi-Québec, ils m'ont aidé à avoir un salaire subventionné pour un poste de réceptionniste, mais seulement pour 6 mois. La compagnie ne m'a pas gardé, ils voulaient quelqu'un d'autre sur une subvention, moi on ne pouvait pas me donner un autre 6 mois.

Kim L.

Critique 3: Le projet de loi donne trop de pouvoir à l'agent d'aide sociale.

Articles 83.2, 83.3, 83.10. les demandeurs d'aide sociale vont devoir signer une entente stipulant les modalités de leur participation au programme, que ce soit à une mesure de formation ou à travers des activités de recherche d'emploi. Il y a un rapport de pouvoir très inégalitaire entre un agent d'aide sociale et une personne qui demande de l'aide. La personne qui fait une demande d'aide sociale en a besoin pour survivre, alors que l'agent ne subit pas de conséquence quelle que soit l'issue du plan d'intervention. La décision de l'agent est finale, et il n'y a pas de révision possible. À la fois les paramètres de la participation du prestataire et les paramètres qui définissent son échec dans le programme sont hors de son contrôle. Comme d'habitude, il faut s'attendre à ce que ce soit de la responsabilité du prestataire de prouver qu'il a respecté sa part du contrat et pas de la responsabilité de l'agent de prouver que sa décision est raisonnable.

Critique 4: On ne prend pas en considération les capacités ou les aspirations des prestataires d'aide sociale.

Les personnes qui vivent dans la pauvreté ne sont pas des numéros sans visage. Chaque trajectoire de vie est différente. Est ce que la personne est tombée malade? Est ce que la personne a des barrières linguistiques ou une éducation limitée ce qui l'empêche de trouver du travail? Quelle est son expérience de travail? Est-ce qu'elle doit s'occuper de parents malades ou de jeunes enfants? Est-ce que la personne a vécu des traumatismes? C'est à la fois injuste et incorrect de traiter les demandeurs d'aide sociale comme s'ils n'étaient pas les mieux placés pour savoir ce qui est mieux pour eux. Dans les années 1990, les mesures d'employabilité obligatoires ont eu pour effet de prolonger la présence à l'aide sociale puisque les personnes étaient occupées dans les programmes plutôt que de se consacrer à des activités qu'elles savaient pouvaient mener à un emploi. Si on force quelqu'un à faire quelque chose qu'il ne veut pas faire, il ne va pas être aussi motivé. Le plein potentiel des personnes n'est pas mis à profit, et c'est du gaspillage de budget.

Je suis allée voir une agente d'Emploi Québec et elle a passé tout le temps du rendez-vous à regarder mes cheveux plutôt que de m'écouter. Elle s'est moqué de mes cheveux. Elle les trouvait drôles parce que je les laisse naturels. Je ne sais pas si elle n'avait jamais vu de personne de couleur, ou si elle vit dans le bois, ou bien... mais il y a plein de gens qui portent leurs cheveux comme moi. Ça a été son sujet de discussion principal alors que je venais pour lui présenter l'ébauche de mon plan d'affaires. J'admets que mon plan n'était pas assez professionnel mais j'avais été accepté dans un programme pour entrepreneurs. Elle a refusé de m'accorder le soutien d'Emploi Québec et je ne pouvais pas continuer le programme sans perdre mes prestations d'aide sociale.

Ça m'a vraiment découragée. J'étais tellement déçue, parce que j'étais vraiment motivée par ce projet. En plus, elle n'avait rien écouté de mon projet. Je suis rentrée chez moi. J'ai fait une mini-dépression. C'était vraiment douloureux. Je voyais ça comme une solution pour sortir de ma situation et regagner une certaine liberté.

Ils ne réalisent pas à quel point ils nous affectent émotionnellement, physiquement et mentalement. Ils ne savent pas à quel point cela peut être destructeur.

Donalda G.

Critique 5: Le projet de loi ne définit pas ce qu'est un emploi convenable et, de plus, comment en donner une définition pour tout le monde.

Article 83.4 Chacun a sa propre définition de ce qu'il considère comme un emploi convenable. Quelques critères pourraient être: il faut avoir un moyen de transport pour se rendre au travail, il faut avoir du linge adéquat, il faut avoir de l'argent pour le repas du midi. La plupart du temps, les personnes sur l'aide sociale n'ont rien de tout ça.

Un emploi convenable, c'est un terme vague, qui décrit mal une réalité multi-dimensionnelle. Le ministre Hamad a déclaré qu'une personne pourrait avoir à déménager de Montréal à Québec pour un emploi. Cette affirmation a des conséquences sur la vie des personnes concernées: est-ce qu'on va exiger d'une personne qu'elle se déracine de son milieu, qu'elle perde son appartement pour un emploi qu'elle risque de perdre d'ici 6 mois? Cela va à l'encontre de toute logique, si on pense par exemple à la difficulté de garder un loyer bas quand on déménage fréquemment, ou à la stabilité des familles et des communautés.

Critique 6: On obligera des personnes qui ne sont pas en mesure de travailler à participer au programme puisqu'elles ont de la difficulté à faire reconnaître leurs contraintes à l'emploi.

Il arrive fréquemment que la condition médicale des demandeurs d'aide sociale ne soient pas reconnue par le ministère. C'est un processus qui dépendant de la situation peut prendre plusieurs mois ou même plusieurs années avant de rentrer dans le programme de Solidarité sociale, ou d'obtenir une allocation correspondant à une "contrainte temporaire". La plupart des prestataires commencent donc leur présence à l'aide sociale dans la catégorie "apte au travail" même s'ils sont malades, handicapés ou blessés. C'est sans parler des personnes qui ont des contraintes qui ne sont pas de nature médicale. Leur condition peut évidemment être une des raisons de leur échec dans la réalisation de leur plan d'intervention individuel, et par conséquent entraîner des pénalités financières.

Quand j'ai obtenu mon statut permanent, j'ai continué d'avoir des problèmes parce que je n'avais toujours pas d'expérience au Canada dans mon domaine. J'ai bénéficié d'une formation dans un centre qui aide à la recherche de l'emploi, et j'ai envoyé des CVs et des CVs et finalement j'ai trouvé un emploi, mais de nuit. Vu que j'avais des enfants, je ne pouvais pas travailler de nuit et c'était obligatoire pour le poste dans l'entreprise.

Maintenant, quand j'applique pour les postes dans mon domaine, les employeurs ne me voient pas comme une ingénieure quand ils voient mon CV. En fait, j'ai accumulé beaucoup d'expériences dans d'autres domaines depuis mon arrivée, comme caissière, comme préparatrice de commande dans des boulangeries, mais pas comme ingénieure. Quand je demande à Emploi Québec de l'aide à la recherche de l'emploi, l'agent met toujours l'accent sur mon expérience de travail ici à Montréal. Il ne considère finalement jamais mon diplôme.

Aissatou D.

Je fais beaucoup d'efforts pour être en santé. Mais mon expérience avec l'aide sociale m'a enlevé une certaine d'années d'espérance de vie. Je me suis battue pendant presque 2 ans et avec l'aide d'un avocat de l'aide juridique pour prouver que je suis malade. Ça m'a rendue encore plus malade! Mon dossier médical est gros comme une montagne.

*Gloria D. **

Quatrième partie: Impacts du projet de loi 70

Le montant actuel des prestations couvre moins de la moitié des besoins de base d'un individu. Toute politique qui prévoit que ce revenu pourrait être affecté à la baisse ne pourra que conduire à l'appauvrissement des personnes à faible revenu. Comment les prestataires vont faire leur épicerie ou payer leur loyer? Un nombre record de ménages a vu leur compteur électrique débranché en 2014 à cause d'un défaut de paiement, un record qui va peut-être être même dépassé pour 2015⁸. En 2015, les banques alimentaires ont reçu en moyenne 1,7 millions de demandes d'urgence par mois, et ont aidé 163 152 personnes, une augmentation de 27% depuis 2008⁹. On s'attend à une hausse des prix des légumes et de la viande de 5% en 2016¹⁰ alors que les prestations d'aide sociale ont été indexées de moins de 1% en janvier 2016. Mettre en place une politique qui va réduire le revenu de certains prestataires va encore aggraver cette situation d'insécurité alimentaire.

En outre, le projet de loi 70 est en contradiction avec la Politique en itinérance adoptée par le gouvernement du Québec. On assiste déjà à une augmentation significative du nombre d'évictions pour non-paiement de loyer¹¹. Le montant mensuel des prestations pour une personne seule considérée apte au travail est passé en dessous du loyer moyen pour un logement d'une chambre à Montréal¹². Les prestataires d'aide sociale ne peuvent pas recevoir d'argent de leur famille ou de leurs amis pour les aider dans leurs dépenses courantes. Comment le gouvernement peut-il s'attendre à ce que les personnes qui seront pénalisées en vertu de l'article 83.10 du projet de loi 70 seront en mesure de conserver leur logement et ne pas tomber dans l'itinérance?

Je serais curieuse de connaître les taux de morbidité des gens sur l'aide sociale comparé au reste de la population.

On mange tout le temps mal, parce qu'on n'a pas les moyens de bien manger. Impossible de s'acheter des légumes et fruits frais par exemple, on mange tout le temps du pain et des pâtes.

Le niveau de stress est incroyable. Puis, évidemment, pas question de pouvoir s'abonner au gym ou d'avoir un entraîneur pour se garder en forme.

On vit dans des appartements mal entretenus, avec des problèmes de moisissure, mais on a bien trop peur de faire quoi que ce soit car on ne peut pas se payer un logement de meilleure qualité, et on a peur de perdre le peu qu'on a.

En fait, la vie se résume à avoir peur de perdre le peu qu'on a.
*Kristina C**

⁸ Piedboueuf, Guillaume. *Hydro-Québec débranche des clients à un rythme record*, (Le Soleil, 11 novembre 2015)

⁹ Les banques alimentaires du Québec. *Bilan Faim Québec 2015*.

¹⁰ Charlebois, Sylvain et al. *Food Price Report 2015*, (The Food Institute of the University of Guelph: 2015) 9.

¹¹ FRAPRU. *Dossier noir: logement et pauvreté*, (Septembre 2014) 4

¹² SCHL. *Rapport sur le marché locatif Montréal*, (Septembre 2015) 11. Le loyer moyen d'un appartement avec une chambre est maintenant de 675 dollars, 52 dollars de plus que la prestation de 623 dollars par mois pour une personne seule.

Chaque coupure dans le revenu des ménages les plus pauvres aura des conséquences à long terme pour l'ensemble de la société. Quand on décourage des gens de déposer une demande d'aide sociale parce que le processus est trop compliqué ou parce qu'on les menace de les enrôler de force dans un programme pour 12 mois dont on ne garantit pas la qualité ou les résultats, certains vont préférer accumuler des dettes sur leur carte de crédit ou emprunter de l'argent à leurs proches. Il semble que le gouvernement se décharge de ses responsabilités sur les communautés les plus pauvres en contribuant à l'accroissement de leur endettement.

On a l'impression qu'il nous dissimule des programmes. Quand j'ai parlé à une agente d'Emploi Québec, elle m'a demandé où j'avais entendu parler de tel ou tel programme? Elle semblait ne pas connaître l'existence de certains programmes.

Lily D.

De plus, l'appauvrissement rajoute un poids supplémentaire sur le système de santé, sur l'éducation, et sur le système de justice. On sait par exemple que 20% des coûts dans le système de santé sont dus à la pauvreté, et même le Conseil national sur le bien-être social suggère que la pauvreté coûte deux fois plus cher au gouvernement que si les budgets étaient orientés vers l'élimination de la pauvreté en fournissant à chacun un revenu équivalent au seuil de faible revenu¹³. Tenter de faire de maigres économies à court terme dans le système d'aide sociale pourrait vouloir dire ajouter des dépenses dans d'autres programmes sociaux à plus long terme.

Finalement, considérant les coupures déjà effectuées dans les programmes d'employabilité et le maigre investissement additionnel de 5 millions de dollars dans Objectif Emploi, on peut conclure que les programmes ne seront plus du tout accessibles aux personnes qui ne sont pas visées par Objectif Emploi.

Cinquième partie: Solutions à la pauvreté et au chômage

Une formation obligatoire sur les droits humains pour l'ensemble des décideurs

Le gouvernement du Québec est tenu de respecter et de protéger les droits humains puisque le Canada a ratifié la Déclaration universelle des droits. Il s'est aussi lui-même doté d'une Charte. Ces obligations concernent bien sûr les lois et politiques adoptées au Québec qui ne doivent pas contrevenir au respect des droits humains. Malheureusement, le gouvernement ignore fréquemment les recommandations de sa propre Commission des droits de la personne et de la jeunesse. Tout récemment, en mai 2015, la Commission¹⁴. a mis en garde le Conseil des ministres sur le fait que les propositions de modifications règlementaires viendraient violer les droits des prestataires d'aide sociale. Malgré ce, le Conseil des ministres les a adoptées. Ceci

¹³ The National Council on Welfare. *The Dollars and Sense of Solving Poverty*, (Ottawa: 2011) 42-43, 52-56.

¹⁴ Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. *Commentaires sur le projet de règlement modifiant le Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles*, (Mars 2015)

démontre soit de l'ignorance des décideurs en matière de droits humains, soit de leur mépris total.

C'est peut-être acceptable que le grand public ait une connaissance limitée en matière de droits humains, mais cela n'est pas acceptable de la part des gens de pouvoir. Nous recommandons à l'ensemble des politiciens et des hauts fonctionnaires travaillant à la conception des politiques publiques de suivre une formation approfondie sur les droits humains afin de comprendre les responsabilités de l'État à cet égard.

Permettre aux personnes d'étudier à temps plein, soit par les prêts et bourses, soit à l'aide sociale.

Pourquoi les prestataires ne peuvent-ils pas étudier? Les prêts et bourses ne couvrent pas les programmes qui ne conduisent pas à l'obtention d'un diplôme. C'est complètement illogique que l'on doive débarquer de l'aide sociale si on veut retourner aux études, surtout quand on considère le taux élevé de chômage chez les travailleurs plus âgés qui ont besoin de mettre à jour leurs compétences.

Soit l'aide sociale devrait permettre le retour aux études à temps plein, soit les prêts et bourses devraient couvrir tous les types de programmes.

Réinvestir dans les programmes d'employabilité et étendre ces programmes.

Il arrive souvent que des prestataires d'aide sociale n'aient pas accès à des programmes d'employabilité et de francisation à cause de la demande élevée pour ces programmes. Les budgets consacrés à ces programmes devraient être augmentés afin d'être accessibles à tous.

Augmenter les gains de travail permis pour les prestataires d'aide sociale.

Le graphique ci-après montre le taux effectif d'imposition en 2009 des personnes seules selon leur revenu. Les personnes sur l'aide sociale frappent un "mur d'imposition" de 100% quand elles travaillent, mais pas

Je travaillais en ingénierie. J'ai trouvé un programme au Collège Dawson en Techniques Mécaniques pour seulement 110 dollars par session. J'avais l'argent pour suivre le cours mais l'agent d'Emploi Québec m'a refusé.

J'ai demandé combien je pouvais suivre de cours, et il m'a dit 6 crédits à la fois, mais ce n'était pas exact. J'ai pris 3 cours, qui totalisaient 6 crédits, mais ça ne marchait pas car c'était trop d'heures pour l'aide sociale. Ils m'ont coupé et réclamé 2 500 \$. J'avais moins de 400 \$ par mois pour vivre pendant toute une période.

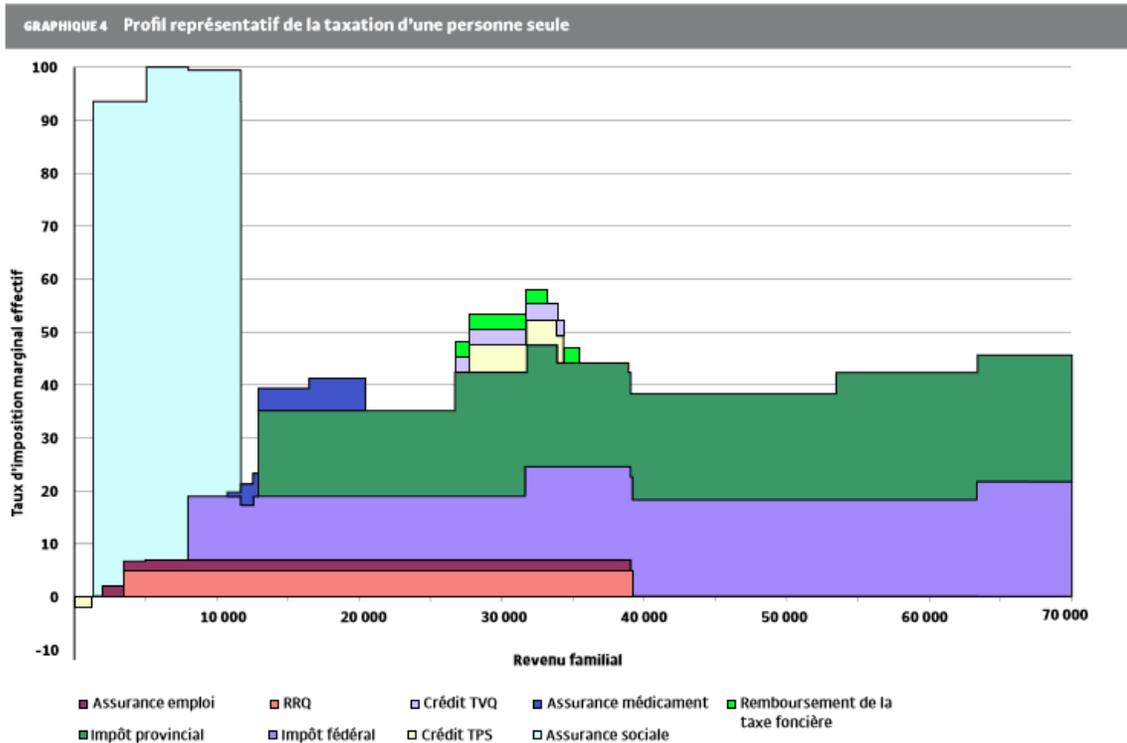
Je trouve ça injuste parce que les prêts et bourses ne m'avaient pas non plus acceptée. Comment trouver un emploi dans mon domaine si je ne peux avoir accès à de la formation d'appoint pour rester à jour?

Il n'y a pas assez d'emplois pour tout le monde. Envoyer des gens dans des programmes inadéquats ou dans des emplois subventionnés, ça ne fonctionne pas. Ça crée de l'espoir et après, on retombe encore plus bas.

Kim L.

assez d'heures pour pouvoir quitter

l'aide sociale. Dépendant de leur statut à l'aide sociale, les prestataires ont un gain de travail permis de 100, 200, ou 300 dollars par mois, au-delà duquel leur prestation d'aide sociale est amputée des revenus de travail réalisés dans le mois. Si on calcule le coût du transport, des repas, de l'habillement nécessaire pour travailler, on se rend compte que les prestataires perdent de l'argent en travaillant.



Le fait que les seuils de revenu de travail permis soient si bas renforce les obstacles rencontrés par les prestataires dans leur parcours vers l'emploi. En effet, il arrive très fréquemment que les prestataires retournent sur le marché du travail en accédant d'abord à des emplois sur appel, une forme particulièrement précaire d'emploi, avec un revenu fluctuant d'une période à l'autre. Ces variations sont particulièrement difficiles à gérer avec le système d'aide sociale, et les agents de peur de trop verser de prestations aux personnes ont tendance à prélever des déductions trop élevées. Ceci peut avoir des conséquences désastreuses sur les personnes qui jonglent avec leur budget limité pour payer le loyer ou encore le transport. Pour certains prestataires, travailler pourrait vouloir dire se retrouver à risque d'éviction à cause des difficultés rencontrées dans le système d'aide sociale; c'est un gros risque à considérer, même quand on veut vraiment travailler.

De plus, les demandes incessantes de documents de la part des agents d'aide sociale auprès des prestataires qui ont un revenu de travail font en sorte que les prestataires doivent avouer leur statut de prestataires d'aide sociale à leur employeur puisqu'ils doivent les solliciter pour des documents. Ce faisant, les personnes risquent de perdre leur emploi ou la possibilité de se faire ré-engager à cause des préjugés à l'égard des personnes assistées sociales, ou à cause de la lourdeur administrative que cela impose aux employeurs.

Être sur l'aide sociale, ça m'a déjà coûté des jobs. Tu dois fournir tellement de documents sur ton emploi. Je n'ai pas de problème avec cela, mais quand tu as un boss qui ne te fournit jamais les papiers à temps, l'aide sociale commence à t'envoyer des avis comme quoi, si tu ne fournis pas les documents avant telle date, ils vont te couper. Tu fais de ton mieux pour obtenir les documents, mais si ton employeur ne coopère pas, ou si tu fais affaire avec une autre agence gouvernementale, ou si ton employeur doit obtenir des documents d'une autre agence gouvernementale... J'ai perdu une job parce qu'après 2 ou 3 mois, mon employeur était tanné de la paperasse. Il m'a dit clairement : « Tu fais bien ton travail, on t'aime bien ici, mais je ne peux plus m'occuper de toute cette paperasse, je vais devoir me séparer de toi. »

Kristina C

Permettre aux personnes de garder leur carnet de réclamations pour une période plus longue et faciliter leur retour à l'aide sociale s'ils perdent leur emploi

Compte tenu de la nature précaire du marché de l'emploi, une large portion des emplois trouvés par les prestataires d'aide sociale sont des contrats à court terme ou des postes qui n'offrent pas stabilité. Nous suggérons que les prestataires qui trouvent du travail puissent bénéficier pour une période plus longue du carnet de réclamation pour pouvoir aller chez le dentiste ou chez l'optométriste régulièrement.

Je trouvais souvent des jobs à contrat. Je déclarais à l'aide sociale que c'était un contrat de courte durée et chaque cenne que je gagnais, et je savais que tout ce que je gagnais au-dessus du 200 dollars permis par mois me serait déduit de mon chèque d'aide sociale. Ils ont quand même fini par me couper complètement. Ça a pris 8 mois de bataille acharnée, avec des échanges de lettres, des audiences au tribunal pour que finalement ils admettent qu'ils avaient fait une erreur. Ils m'ont alors dit que je pouvais déposer une nouvelle demande. Bien sûr, ça voulait dire attendre un autre 2 ans avant de pouvoir aller chez le dentiste, avoir des lunettes pour moi et ma fille. Ils m'ont aussi demandé de retourner voir mon ancien employeur pour qu'il prouve que je ne travaillais plus pour lui, ce qui l'a évidemment découragé de me ré-embaucher.

Debra F.

Augmenter les prestations d'aide sociale de façon significative

Il y a beaucoup de bonnes raisons d'augmenter les prestations d'aide sociale à un niveau qui permet de couvrir les besoins de base. Tout d'abord, si on en reste strictement à la perspective de l'employabilité, augmenter les prestations à la hauteur du Panier de consommation permettrait aux prestataires de mieux s'alimenter et de ne plus fréquenter les banques alimentaires; ce qui leur donnerait aussi plus de temps et d'énergie pour travailler sur leur CV ou gagner de l'expérience en faisant du bénévolat. Ce serait plus facile de maintenir des liens avec ses amis, de réduire l'isolement et de trouver des opportunités d'emploi grâce à ses contacts. Les prestataires seraient en mesure de payer leur téléphone, un abonnement à internet pour pouvoir rentrer en contact avec des employeurs, et acheter des billets de bus pour pouvoir aller passer des entrevues d'embauche. Une fois en emploi, ils auraient plus de moyens pour leur repas de midi, du linge convenable et toutes les autres dépenses qui découlent du fait de travailler.

Si on était strictement attachés aux considérations budgétaires, on pourrait avancer que l'augmentation des prestations d'aide sociale permettrait de faire des économies à long terme. Tel que discuté précédemment, la pauvreté est une charge importante sur la société et le Conseil national du bien-être social estime qu'en donnant des prestations permettant aux personnes de sortir de la pauvreté, les différents paliers de gouvernement pourraient économiser 12.3 milliards de dollars par année¹⁵.

Cependant, c'est par souci du respect des droits humains et de la dignité des personnes que nous recommandons une augmentation des prestations d'aide sociale. Il n'y a rien qui justifie la pauvreté dans une société riche comme la nôtre. Nous avons tous droit à un logement, à l'alimentation, à l'éducation, à la santé et à un revenu décent. Une violation de l'un de ces droits humains constitue une violation des autres droits de par leur interdépendance. Actuellement les prestataires d'aide sociale sont des personnes à risque d'éviction, ne mangent pas à leur faim, ne peuvent retourner à l'école, et ont des problèmes de santé liés à leur pauvreté. C'est pour ces raisons qu'il est impératif de rehausser les prestations.

¹⁵ National Council on Welfare, *Dollars and Sense*, 2011, iv.

Conclusion

En conclusion, nous joignons notre voix à celles des membres de la coalition Objectif dignité, formée d'une vingtaine d'associations et regroupements nationaux, qui revendique :

- Que le MESS retire le projet de loi no 70 visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi;
- Que le MESS renonce à mettre en place des mesures d'emploi obligatoires assorties de pénalités financières pour les personnes assistées sociales, et ce, qu'elles soient nouvellement admises, ou non, au programme d'aide sociale;
- Que le MESS retire les coupes à l'aide sociale adoptées en 2013 et en 2015 et rehausse les enveloppes budgétaires de certains programmes d'insertion coupés dernièrement (tels que PAAS Action et Alternative jeunesse), tout en respectant leurs orientations originales;
- Que le MESS bonifie les prestations d'aide sociale et de solidarité sociale pour tous et toutes.

Est ce que comme société nous n'avons aucune compassion?

L'idée selon laquelle des gens sont dépendants de l'État est un vieux cliché. Cela ne reflète en rien la réalité des prestataires d'aide sociale. C'est comme si les élus avaient passé trop de temps à regarder Les Bougons à la télé et pas assez à parler avec des vraies personnes sur l'aide sociale. Ils n'ont aucune idée de comment on vit. S'ils faisaient l'expérience pour un mois seulement avec le budget d'un prestataire, ils comprendraient mieux.

Personne n'est indépendant de l'État ou d'autres personnes. Nous sommes tous interdépendants. C'est ce qui fait qu'on est une société. Nous ne vivons pas dans la jungle où les plus forts dévorent les plus faibles. Nous avons évolué pour vivre dans la dignité, et en s'entraidant. On ne met plus dehors nos personnes âgées pour qu'elles meurent de froid. On a évolué !

Les membres du comité anti-pauvreté de Projet Genèse

Project Genesis
Policy Brief on Bill 70
Submitted to the Parliamentary Commission on Bill 70
February 10th, 2016

| | |
|--|-------|
| Table of Contents | |
| Introduction to Project Genesis | pg 2 |
| General Arguments Against Workfare | pg 3 |
| Specific Arguments Concerning Bill 70 | pg 7 |
| Potential Impacts of Bill 70 | pg 10 |
| Proposed Solutions to Poverty and Unemployment | pg 12 |
| Conclusion | pg 16 |

Introduction to Project Genesis

Project Genesis is an anti-poverty community organisation founded in 1977. We are rooted in the neighbourhood of Côte-des-Neiges, in Montreal, a neighbourhood where over 60% of the population is composed of immigrants or non-permanent residents and where nearly 40% of the population lives below the poverty line¹.

Project Genesis serves individuals from across Montreal through our free-of-charge legal information drop-in center. We give people, often individuals living on very little income, information about housing rights, old-age pensions, welfare, family allowances and other government benefits. Last year, we did over 9,000 interventions in these areas.

Incomes have not kept up with the increasing cost of rent, food, and other necessities. Through our front-line work, we bear witness to the deepening poverty in Montreal and the increasing difficulty people face in accessing basic benefits from all levels of government. For example, we do an average of 7 interventions each week related to evictions, and an increasing number of our volunteers can no longer afford bus tickets or telephones.

Through our community organising work, Project Genesis is also made up of residents' committees composed of individuals with a direct experience of poverty. As we are confronted every day with the epidemic of poverty in our society, we seek durable and long-term solutions to this structural problem. This policy brief was written through consultations and focus groups with members of Project Genesis Anti-Poverty Committee and Welfare Action Sub-Committee, and dozens of interviews with individuals who are struggling to get back on their feet. It is also based upon the vast experience of our drop-in service that last year did 2,248 interventions related to the welfare system. The tone of this brief reflects the range of these experiences and hopefully would communicate to the reader their directness.

My pain is very bad and I can hardly walk. When I don't have any tension I am fine, but the stress is coming from paying the bills or from going to get groceries and there is no money. Oil is so expensive, and also vegetables. The telephone bill and the rent are so difficult to pay. Welfare is too low, and the whole month you cannot live in good health. You have to wear the same dress for years and years and years because you don't have any money.

*Radhini T**

I was living in a 3.5 on Bedford and I was getting just enough from welfare to cover my rent, but not enough to cover hydro or groceries. Eating cat food wasn't disgusting; it was accepting poverty as it is. Welfare wouldn't give me an extra penny; I couldn't even afford to wash my clothes. I had no choice but to eat cat food. I was lower than the lowest of the low

Merle R.

¹ Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges. *Portrait Statistique de Côte-des-Neiges* (Montréal : 2006) 3-32.

**The names of people who have provided testimonials indicated with an asterisk have been changed due to their desire to live in anonymity given the stigma surrounding welfare recipients*

Part two: General Arguments against workfare (Article 83.10 of Bill 70)

We are categorically against any cut to the welfare cheque. Even a cut of one dollar is too much. The current welfare rate of 623 dollar per month for a single person considered without employment constraints is less than half of the income needed for an individual to meet their basic needs². Passing legislation that further undermines an individual's economic and social rights would be a violation of the Quebec Government's responsibility to protect and uphold human rights on its territory.

In addition, obligatory job measures for welfare recipients have not worked in Quebec in the past and will not work now. These kinds of policies are based on the faulty premise that unemployment is a personal failing when it is a structural feature of our society. Workfare policies are also based on the erroneous assumption that people on welfare do not want to work or retrain, when in fact last year one third of welfare recipients participated voluntarily in employability programs. Indeed, we frequently hear complaints from welfare recipients that they are not able to access programs.

Graph 1 shows the evolution of the welfare rate and the unemployment rate in Quebec from 1994 to 2014³.

There is a clear, consistent and logical correlation between these two rates. When there are not enough jobs, people are out of work. According to Statistics Canada, in 2013, there were 43,500 vacant positions for 332,900 unemployed people in Quebec⁴. In other words, there were nearly 8 unemployed people for every job opening, and this statistic does not include the many people who have given up looking for work. The Quebec government's own Comité consultative de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale is categorical; "le principal déterminant de l'intégration en emploi est sans conteste l'état du marché du travail, et non la seule volonté des personnes⁵."

I worked for many years doing general labour in all kinds of different companies. Many of the employers treated us like dogs. You sometimes had to give the foreman money just so they would hire you back the next week. If you didn't give them any money they would scream at you and threaten you.

Now at my age they won't hire me anymore. When I go to these companies now and ask for the application paper they just take one look at my face and say "we have no job for you." I had to get EI and then I had to go on welfare. It is very hard for people over 55 to get jobs these days.

*Radhini T.**

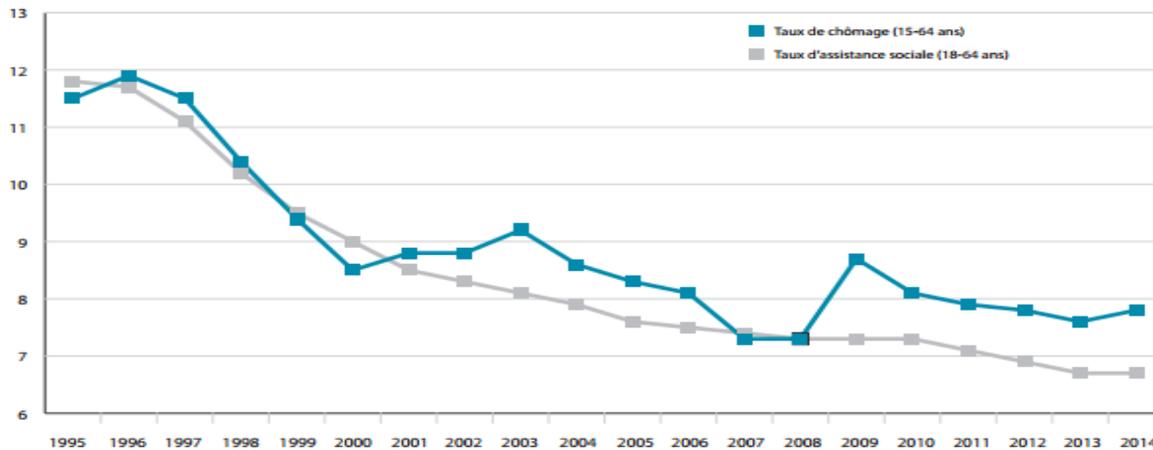
² The Market Basket Measure for Montreal was around 1450 per month in 2015.

³ Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CCLP), *Avis : L'emploi pour lutter contre la pauvreté, les défis à relever*, (Quebec : 2015) Graph 1.

⁴ Statistics Canada, *Statistiques sur les postes vacants, ratio chômeurs-postes vacants selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), la province et la territoire, Tableau CANSIM 284-0004.*

⁵ CCLP, *Avis*, 18.

Graphique 1 Évolution du taux de chômage et du taux d'assistance sociale, 1995-2014 ²³



Albert Einstein has said that insanity is “doing the same thing over and over again and expecting different results.” Quebec has a wealth of experience with obligatory job measures for welfare recipients. As far back as 1994, the Ministry of Income Security’s own evaluation was that:

- Only a small 15 % of participants in obligatory training programs were working 7 months after finishing their programme, in comparison to 6% to 11% percent of welfare recipients that refused to participate.
- Welfare recipients who refused to participate in obligatory training programs left the welfare system more quickly than those who participated.
- People who are unable to find work upon successful completion of a training program become demoralised, undermining their self esteem and resigning themselves to a life on welfare⁶.

These findings are confirmed by the members of Project Genesis who participated in the EXTRA Programme and the PAIE Programme.

- “Neither of these programmes led to jobs. I only know one person who found a job after participating in these programs, and that was through his connections, not through the experience he got through the programme.”
- “There was no follow-up provided by the government after you completed these programmes. For example, they wouldn’t help you with transportation if you were able to later find a job that was far from home.”
- “Participation didn’t help you build your CV. It was impossible to put any experience you had through Programme Extra on your CV without it looking like what it was, slave labour.”

⁶ Céline Sylvestre, *Synthèse des résultats des études d'évaluation en matière de développement de l'employabilité et d'intégration en emploi – études de la sécurité du revenu*, (Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Ministère de la Sécurité du revenu, 1994) 16-23.

- “The whole experience built you up to the point where you were so excited and then they cut you down.”
- “We know people who ended up on the street because their welfare cheque was cut because they could not participate in Programme Extra.”

These failings are not unique to Quebec’s workfare programs of the 1990s. The Organisation for Economic Development and Cooperation has compared work measure policies across its member countries. They found that the more recent “work at all costs” approach, in which welfare recipients are obliged to quickly find and accept work, regardless of their background or training, does not reduce poverty, as people are removed from the welfare rolls only to be forced into low-paying, precarious, short term employment. The main impacts of these kinds of programs have been to deter people from applying for social assistance and to allow governments to reduce or cancel income support to individuals and families living in poverty⁷.

The re-introduction of mandatory work measures must be placed in the context of the increasing difficulty of accessing a welfare benefit in Quebec. Since the re-structuring of the welfare system in 2007 we have seen the following changes, all of which place a barrier between an individual and last-resort financial assistance:

- Reducing the liquid assets that people are allowed to have when applying for welfare.
- The abolition of the initial meeting with a welfare agent and the funnelling of all calls from welfare recipients and applicants to the *Centre de communication avec la clientèle* call centre where the personnel have no power to take action in the welfare recipient or applicant’s file.
- Increasingly onerous demands for documentation made on welfare applicants, such as letters explaining how the applicant was able to survive before they made the application and the resulting demands for documentation from the friends, family, and/or religious communities that were supporting the applicant until the date of their application. An inability to comply with the requests for documentation results in a refusal of financial aid.

I have been through a few employment enhancement programs and they say they are supposed to help us find jobs. But the training I took was only to help us to write a resume, which didn’t help me at all. I already had a great resume. They spent all this time helping us to rewrite our resumes and then we were given a yellow pages telephone book and told to go into a room and start cold-calling companies.

That’s not training. If they are going to offer training to people it should be a real training program, but it should not be compulsory. It must be totally voluntary. People go on welfare because they can’t find a job. To push them at this delicate moment makes them feel even worse, and then all is lost.

Lynne M

⁷ OECD Employment Outlook, *Labour Market Programmes and Activation Strategies: Evaluating the Impacts*. (2005) 174-194.

In addition, the government has proceeded with a host of further cutbacks to the welfare system over the past four years, including to programmes that were designed to encourage employment.

In 2012:

- Couples with children under five are no longer considered under the status of “no constraints to employment scale.” In 2016 this is a loss of 132 dollars per month, the equivalent of 12% of the welfare benefit.
- The age for qualification for “temporary constraints” to employment was increased to 58 years of age from 55 years of age, leading to a loss of 132 dollars a month for a single adult in 2016, the equivalent of 17.5% of the welfare benefit. For a couple between the ages of 55 and 58 this represents a loss of 227 dollars a month or the equivalent of 19% of the welfare benefit.

Welfare just cut 120 dollars off my welfare benefit because two of my adult children are living with me. It was already hard to pay the bills but now it is worse.

In 2014

- The back to work supplement - a \$500 that was given to people joining the workforce - was abolished
- The PAAS action employability program (targeting people further from the job market) was cut
- The Alternative Jeunesse (targeting people under 25) began to be phased out.

My children are 24 and 23 years old. We are struggling to find work. My daughter graduated this spring from sound engineering but can't find work in her field so she works part-time in a coffee shop. My son is starting a math course so he can apply for physiotherapy. He works part-time in a hotel. How can we survive like this? I thought the government would help us achieve our goals, but we can't be a happy family or prosper in these conditions. The government has cut my welfare cheque because I am trying to help my children succeed.

Rosario T.

In 2015:

- A 125 dollar deduction was introduced for having a second roommate who is not on the lease plus a 125 dollar reduction for every supplementary roommate.
- Residency requirements were tightened so that now Quebec has the strictest residency requirements for welfare recipients of any jurisdiction in Canada. Welfare recipients lose their residency in Quebec after 7 consecutive days of absence from the province.
- Welfare recipients in long-term treatment centres for addictions lost benefits
- Workers on welfare lose the allowable work income exclusion in the case of unreported income and so incur greater debts to welfare.

In this context of recurrent cutbacks to the welfare system, we see Bill 70 for what it is--a transparent ploy to discourage people from applying for welfare whose aim is to save money off the backs of poor people by creating more reasons to cut their cheques.

Part three: Specific arguments against Bill 70

Critique 1 : A lack of transparency in the bill.

Article 83.1. Despite the repeated affirmations of former Minister Hamad, nowhere in Bill 70 does it specify that the Objectif Emploi program will apply only to first-time applicants. If this is really the intention of the bill, why doesn't it say so clearly in article 83.1? The bill as it is written opens up the possibility of expanding Objectif Emploi to include all applicants to welfare, including the many precarious workers who depend on welfare when they can't find work or when their Employment Insurance benefits run out.

Critique 2: It puts too much power in the hands of the Minister.

Articles 83.5 and 133.1 All the critical aspects of the program will be decided through regulation by Ministerial decree. Regulation will determine:

- Who will be forced to go into the program
- How much the allocation will be for people who participate in the program
- How much will be cut from the welfare cheque of those who refuse to participate
- What the programme will look like

This process has much less democratic accountability and allows for sudden changes to the program that may throw the participants' lives into upheaval. It is especially worrisome given that the program will last for either 12 or 24 months.

The trainings they allow you to take don't give you enough knowledge to find a job. I did a training to become a database administrator. It was almost one year of training. Afterwards, I could only get work at a computer store as a saleswoman. They said they would find me an internship and that the company would hire me after my internship. But then they told me that I had to find the internship myself and that if I didn't find one I wouldn't graduate.

The next time I went to Emploi Quebec for assistance they arranged for me to have a job subsidised by the government working as a receptionist, but it was only for six months. They couldn't keep me on; the money that they had for employees came from the government, so they had to find someone else on a subsidy. I asked the agent if he could extend my subsidised employment for another six months. He said no.

Kim L.

Critique 3: It puts too much power in the hands of the agent.

Articles 83.2, 83.3, 83.10. Welfare applicants will be forced to sign an agreement outlining their participation in the programme, be that via participation in a training programme or through job seeking activity. A huge power differential exists between someone applying for welfare and a welfare agent. The person applying for welfare is trying to survive, while the welfare agent faces no repercussions regardless of the outcome of their meeting. The agent's decision will be final and there will be no review process concerning the decisions taken regarding the intervention plan. Both the terms of the applicant's participation in the programme and the terms of their failure to participate will be out of the applicant's control. As usual, it is always the welfare recipient who will have to prove that they did not breach the contract and not the responsibility of the agent to prove that their decision was reasonable.

Critique 4: It does not take into account the abilities or life project of the welfare recipient.

People living in poverty are not faceless numbers. Everyone's life trajectory leading to the need to apply for welfare is radically different. Did the person fall ill? Does the person have language or education barriers preventing them from finding work? What is their work experience? Do they have to care for ailing or young family members? Did they experience trauma? It is both unfair and incorrect to treat people applying for welfare as though they do not know what is best for themselves. In the 1990s, forcing people into work training programs prolonged a recipient's length of time in the welfare system as they were occupied with these programs instead of doing other activities that they knew could have led to employment. If you force someone to do something they don't want to do, they will likely not do a good job because they are not interested. Their potential is not being used to the fullest and it is a waste of the government's money.

I went to see an Emploi Quebec agent who was too busy looking at my hair to listen to anything I said. She was poking fun at my hair because I wear it naturally. She thought it was hilarious. I don't know if she had never seen people of colour before or if she lived in the woods or what, because there are plenty of people who wear their hair naturally. This was her main focus throughout our whole brief interview. She wasn't even talking to me about my business plan, which I admit now was not professional, but it was the basic idea of what we were going to do and it had been good enough to get me accepted into a training program for entrepreneurs that I had found. She rejected me and I couldn't take the program without losing my welfare benefits.

This left me so downhearted. I was so disappointed because this whole idea had been so exciting for me and she obviously hadn't listened to anything I had said. I went home and had a mini-depression. It was so hurtful. I really thought that this was something that would give me a little freedom and see me out of my situation. They don't realise how much they affect you emotionally, and physically and mentally. They don't know how devastating this is.

Donalda G.

Critique 5: A suitable job is not defined in this law, and furthermore it cannot be defined for everyone.

Article 83.4 The definition of a suitable job is different for everyone. But in general, you need to have transportation to get there. You need to have the proper clothes. You have to have money for your lunch. Most of the time, welfare recipients don't have these things. This is a very vague term for a reality that is very multi-dimensional. Former Minister Hamad has indicated that a person might be obliged to move from Montreal to Quebec for a job. The implications of this are horrendous. How can a person move to Quebec for a job, uprooting themselves and losing their apartment, when there is a strong likelihood that they may lose that job in six months time? One of the few ways to keep rents low is to stay in an apartment for several years. Forcing people living in poverty into migration will have a dramatic impact on their rent and their ability to survive. Furthermore, it would break up both families and communities. How can this ensure the stability and dignity of people?

Critique 6: People who cannot work will be forced into the program as it is so difficult to access temporary constraints or social solidarity.

Frequently, when people apply for welfare their health condition is not recognised by the Ministry. It may take someone months of even years to get into the social solidarity programme or to have temporary employment constraints recognised. Given that most people begin their time on welfare in the category of "no constraints to employment" it is likely that many sick people and people with disabilities and injuries will be forced into Objectif Emploi and see their welfare benefit cut as a result of being unable to comply with the programme. Not to mention all the persons who have constraints to employment that are not medical in nature: addiction, recent loss of a relative, being the parent of a sick child, etc.

Quand j'ai obtenu mon statut permanent, j'ai continué d'avoir des problèmes parce que je n'avais toujours pas d'expérience au Canada dans mon domaine. J'ai bénéficié d'une formation dans un centre qui aide à la recherche de l'emploi, et j'ai envoyé des CVs et des CVs et finalement j'ai trouvé un emploi, mais de nuit. Vu que j'avais des enfants, je ne pouvais pas travailler de nuit et c'était obligatoire pour le poste dans l'entreprise.

Maintenant, quand j'applique pour les postes dans mon domaine, les employeurs ne me voient pas comme une ingénieure quand ils voient mon CV. En fait, j'ai accumulé beaucoup d'expériences dans d'autres domaines depuis mon arrivée, comme caissière, comme préparatrice de commande dans des boulangeries, mais pas comme ingénieure. Quand je demande à Emploi Québec de l'aide à la recherche de l'emploi, l'agent met toujours l'accent sur mon expérience de travail ici à Montréal. Il ne considère finalement jamais mon diplôme.

Aissatou D.

I want so badly to be 100% healthy. My personal journey through the welfare system has taken a hundred years off my life. It took me almost two years and the help of a legal aid lawyer to prove that I was sick. The process itself will make you sick. I had literally a mountain of medical papers.

*Gloria D. **

Part 4: Impacts of Bill 70

As noted earlier, the current welfare rate does not cover even half of what an individual needs per month to meet their basic needs. Any policy that reduces the income of households living in poverty is destined to have as a result an increase in the depth of poverty experienced by people on low-income. How are people going to be able to buy food or pay the rent? A record number of households had their electricity cut off in 2014 for being unable to pay their Hydro Quebec bills, a record that may be smashed in 2015⁸. In 2015 food banks reported an average of 1.7 million requests for emergency food per month, serving 163,152 individuals, an increase of over 27% since 2008⁹. The prices of vegetables and meat are expected to increase by 5% percent in 2016¹⁰ while the welfare rate was only indexed at less than 1% on January 1st 2016. Implementing policy to allow a reduction of the welfare rate for some individuals will hasten this trend of increasing food insecurity.

Furthermore, Bill 70 is in contradiction with the Quebec Government's policy on homelessness. The Quebec government has already seen a dramatic increase over the past several years in the annual number of evictions for non-payment of rent¹¹. The welfare rate for a single individual considered able to work has now fallen below the average rent of a one bedroom apartment in Montreal¹². Welfare recipients are not allowed to accept money from their families or friends to help them pay for food, bills or rent. How does the government expect people who have been penalized through article 83.10 of Bill 70 to be able to stay in their apartments and off of the street?

Any reduction in income of households living in poverty

I would be very curious to know the morbidity rates of people on welfare compared to other people in the same age group and demographics.

We are dealing with really bad diets, because we can't afford to eat properly. We can't afford to buy really good fresh fruits and vegetables, but you don't want to go hungry so you end up eating crappy foods like bread and pasta. The stress is unbelievable. It's not like we can afford to join a gym or hire a trainer to teach us how to exercise outside. You can learn a lot of these things but it's more difficult.

You live in damp and moldy buildings and are afraid to do anything to about it because you can't afford something else and are afraid to lose your home. A lot of your life revolves around fear of losing what very little you have.

*Kristina C**

⁸ Piedboueuf, Guillaume. *Hydro-Québec débranche des clients à un rythme record*, (Le Soleil, November 11 2015)

⁹ Les banques alimentaires du Québec. *Bilan Faim Quebec 2015*.

¹⁰ Charlebois, Sylvain et al. *Food Price Report 2015*, (The Food Institute of the University of Guelph: 2015) 9.

¹¹ FRAPRU. *Dossier noir: logement et pauvreté*, (September 2014) 4

¹² Canada Mortgage and Housing Corporation. *Rental Market Report CMA Montreal*, (September 2015) 11. The average rent of a one bedroom apartment is now 675 dollars, 52 dollars over the welfare rate of 623 dollars a month for a single person.

will have long term impacts for all of society. When we scare people off of applying for welfare because the application process is too difficult or because we are threatening them with 12 months of mandatory programmes of dubious quality, people will be more likely to rack up debt on their credit card or to ask their friends and family for money. This increases the indebtedness of poor communities as these communities step in to fill the void the government has left as it backs away from its responsibilities towards the poorest members of our society.



Even now, they hide the programs from us. When I went to speak with the Emploi Quebec agent, she said where did you hear about that program? Who told you about that program? It seemed as though even she didn't know what these programs are.

Lily D.



Furthermore, the entrenchment of poverty in our society places stress on our health care, education, and criminal justice systems. For example, 20% of spending in our health care system is attributable to the effect of poverty. The National Council on Welfare suggests that the impacts of poverty cost the government roughly twice as much as what it would cost to eradicate poverty by directly providing everyone with enough income to reach the after tax low-income cut off¹³. Attempting to save a comparatively small amount of money in the welfare system in the short term will have substantial and significant long-term impacts on increasing the need for spending in our other social programs.

Finally, given the cutbacks to existing employment programs and the meagre investment of only 5 million dollars into the entire Objectif Emploi program, there is a strong likelihood that access to employability programs will be further restricted to welfare recipients who are not part of the Objectif Emploi programme.

¹³ The National Council on Welfare. *The Dollars and Sense of Solving Poverty*, (Ottawa: 2011) 42-43, 52-56.

Part 5:

Proposed Solutions to Poverty and Unemployment

Mandatory Basic Human Rights Education for Policy Makers:

The Quebec Government is bound to uphold and protect human rights as outlined in the Universal Declaration of Human Rights ratified by the Canadian Government. Upholding human rights entails a commitment to not implement legislation or policies that undermine the social and human rights of its residents. Unfortunately, the Quebec government routinely ignores the recommendations of its own *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse*. As recently as May 2015, the *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* advised the *Conseil des Ministres* that Sam Hamad's proposed regulation changes violated human rights¹⁴. However, the *Conseil des Ministres* ratified these changes anyways. These actions demonstrate either ignorance or a blatant disregard of the responsibilities of the Quebec Government when it comes to the protection of human rights on its territory.

It may be acceptable for the general public to have limited knowledge about human rights but this is unacceptable for people in positions of power. We recommend that all politicians and senior civil servants crafting policy be required to take a comprehensive and in-depth training on human rights and the role of the government in protecting and upholding these rights.

Being on welfare has even cost me jobs. You have to supply paperwork from the job you are doing. I have absolutely no problem with that. But if you are dealing with someone who is not getting you the paperwork on time, welfare will start sending you notices that we need these papers by such and such a date or we are going to cut you off. You are doing the best you can to get the paperwork to them, but if the employer you are dealing with is not co-operating....I lost a job because the person I was working for got really tired after two or three months of trying to get paperwork for me to give to welfare. My boss sat down with me and said "We really like your work, we really like you, but we can't deal with this anymore so we have to fire you.

*Kristina C**

¹⁴ Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. *Commentaires sur le projet de règlement modifiant le Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles*, (March 2015)

Allow people access to full-time study, either through the loans and bursaries program or through the welfare program.

Why are people on social assistance not allowed to study?

The loans and bursaries program does not cover many professional programs when they are not leading to a diploma. It is completely illogical that welfare recipients would lose their benefits for going back to school to upgrade their skills or to retrain, especially given the high unemployment rate amongst older workers whose training may be out of date. Either the welfare system should allow welfare recipients to study full-time or the loans and bursaries program should be expanded to cover all professional programs.

Re-invest money in employability training and expand these programs.

Frequently, welfare recipients are unable to access employability programs and French language courses due to high demand. The government should invest more in these programs so that they are accessible to all.

Increase the maximum allowable income of welfare recipients

Graph 2 shows the effective tax rate in 2009 on individuals as they move up the income scale. As you can see, people hit a tax wall of 100 percent between welfare and full employment, as welfare claws back welfare recipients work income once they make more than 100, 200, or 300 dollars a month, depending on their status. Welfare recipients actually lose money by working over the allowable maximum income once you factor in the cost of lunches, transportation to and from work, and appropriate clothing and footwear.

I used to work in the engineering field. I found a program at Dawson College in Mechanical Technology for only 110 dollars a term. I had the money to take the course but my Emploi Quebec agent refused me.

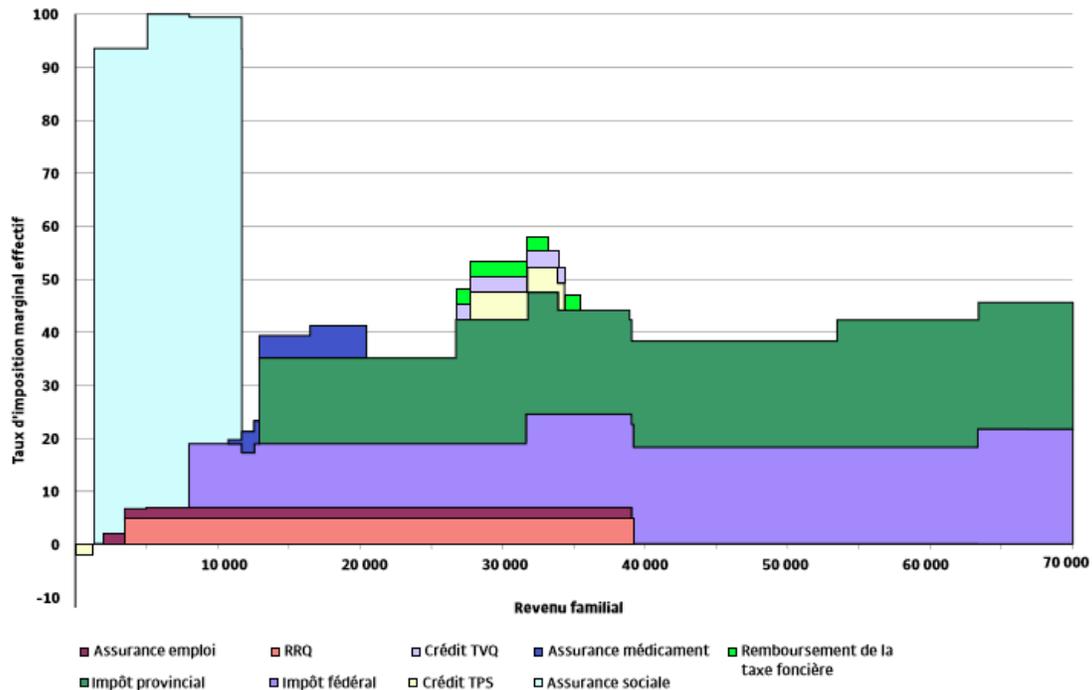
I asked my welfare agent how many classes I am allowed to take and the agent told me I could take 6 credits so I re-enrolled for six credits but this information was incorrect. I took three courses that were only six credits in total but it actually also depends on how many hours of class you are taking. So they cut me and I had to pay back 2,500 dollars. I had less than 400 dollars to live on per month for a long time.

It's not fair because the loans and bursaries program didn't accept me either. How was I supposed to find work in my field if I couldn't take these courses and upgrade my training?

There are simply not enough jobs for everyone. It is not right to waste time sending people to inadequate trainings or to subsidised jobs that don't lead to real work. You get your hopes up, and then you end up worse off than before.

Kim L.

GRAPHIQUE 4 Profil représentatif de la taxation d'une personne seule



Source : Duclos, Jean-Yves et al. (2009). « An Analysis of Effective Marginal Tax Rates in Quebec », Canadian Public Policy – Analyse de politiques, vol. 35, no. 3, p. 351.

The mechanics of enforcing these extremely low maximum allowable work income limits engender other obstacles to employment for welfare recipients. Frequently welfare recipients get back into the job market by working on-call, a form of employment that is precarious by its very nature, with income that may fluctuate widely from one pay period to the next. Given these fluctuations in pay and the welfare system's reluctance to overpay someone, welfare agents frequently err on the side of caution, clawing back too much money from workers on welfare. These erroneous deductions can have disastrous consequences for people who are already struggling to pay the rent or pay bus fare. For some welfare recipients, going back to work may mean risking eviction, a risk that is too dangerous, no matter their desire to find employment.

Furthermore, frequent document requests from welfare agents may result in an employee needing to reveal their status as a welfare recipient to their employer when they ask for documentation from them. These employees risk losing their jobs or the possibility of being re-hired given the huge stigma in our society towards welfare recipients. The onerous nature of a welfare agent's repeated requests for documents may also hurt a welfare recipients chances of keeping their job or being rehired simply due to the unnecessary work they create for their employer or for the human resources department.

Allow people to keep access to the carnet de reclamation for a longer period of time and facilitate their re-entry into the welfare system if they lose their jobs.

Given the precarious nature of the job market, a significant number of jobs that welfare recipients find are short-term contract positions or positions with no stability. We suggest that welfare recipients be allowed to keep the benefits of the welfare system for longer once they find employment and leave the welfare system, so that they can continue to see the dentist and have their eyes checked.

Increase the welfare rate dramatically.

There are several arguments for increasing the welfare rate so as to at least minimally allow people to meet their basic needs. From an employment perspective, increasing the welfare rate to the Market Basket Measure would allow people to eat better and avoid the food bank, thus allowing them to have more time and energy to work on their resume or build their work experience through volunteer work. People could stay in touch with their friends, reducing isolation and allowing people to find job opportunities through their networks. Following this line of thought, people could then perhaps have enough money to afford a telephone so they could be contacted by potential employers, or to buy bus tickets so they could go to job interviews across town. Once employed, they would have enough money to be able to afford lunch and appropriate clothing and all the other expenses that come with paid employment.

Increasing the welfare rate would also save society money in the long term. As stated previously, poverty is extremely expensive for society. The National Council on Welfare estimates that simply giving people enough money to escape poverty would save 12.3 billion dollars a year across different levels of government¹⁵.

The kind of work I found was a lot of contract work. I told the welfare that I was only on a short term contract and I meticulously reported every penny I earned, knowing that whatever money I made over 200 dollars a month would be removed from my welfare cheque. But what they did eventually was to cut me off completely.

It took me 8 months of fighting them, eight months of letters back and forth, eight months of appearing before tribunals and arguing until finally the government admitted that they had made a mistake. They told me I could re-apply for welfare. Of course that meant that I had to wait two years to be able to see a dentist or get glasses or for my daughter to be able to get glasses.

They also made me go back to my employer to prove that I was no longer working for them, which of course made my employer somewhat reluctant to hire me back for another contract if one came up

Debra F

¹⁵ National Council on Welfare, *Dollars and Sense*, iv.

Ultimately, however, we base our argument for an increase to the welfare rate on the grounds that all human beings have an inherent right to dignity. There is no justification for poverty in a society as rich as ours. We all have a right to housing, to food security, to education, to health care and to a decent income. A violation of any one of these human rights leads to a violation of the others. Welfare recipients, with their unjustifiably low incomes, are at higher risk for being evicted, are more likely to experience food insecurity, are prevented from going to school, and are more likely to die of diseases directly related to the dire poverty they live in. The welfare rate should be increased to at least allow people to cover all of their basic needs.

In Conclusion

In conclusion, we raise our voices with the other members of the coalition Objectif dignité, which is made up of twenty provincial associations and coalitions, who demand

- that the MESS revoke Bill 70
- that the MESS renounces its intention to put in place obligatory work measures accompanied by financial penalties for welfare recipients or welfare applicants.
- that the MESS renounce the cutbacks to welfare adopted in 2013 and 2015 and that the MESS increase the budgets of recently cut employment insertion programs, such as PAAS Action and Alternative jeunesse, and that the MESS respect the original orientations of these programs.
- That the MESS increase all the welfare rates in the social assistance and social solidarity programs.

Do we as a society have no compassion?

The idea of people being dependent on the state is such an old stereotype. It doesn't reflect at all the reality of people on welfare. It's as though the government has been spending too much time watching Les Bougons and not enough time speaking with real people who are on welfare. They don't know how we really live. If you can come and live with us for one month on this money, they would see our value.

Also, show us one person who is not dependent on the state or on someone else. We are all dependent on someone or something. That is part of what makes us a society. We don't want to live in a jungle, where the bigger animals eat the weaker ones. We have evolved to live in dignity as decent human beings, helping one another. We don't put our helpless and our elderly out in the wilderness to starve to death anymore. We have evolved beyond that.

*Members of the Anti-Poverty
Committee of Project Genesis*